

Registre des Français établis hors de France – Inscription consulaire

Accéder au Service en ligne

Accessible avec un compte service-public.fr ou viaFrance Connect.

Chaque adulte doit avoir son propre compte.

Attention

si vous avez déjà été inscrit dans ce consulat ou un autre, il suffit d'actualiser ou de renouveler votre inscription.



Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Marechal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00